

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le neuvième (9e) jour de juillet 2019, à 19 h 37 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson, les conseillers et conseillères suivants : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Madame Chantal Paillé, adjointe à direction générale agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2019-07-124

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019
- 04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2019
- 05 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2019
- 06 Adoption des états financiers au 30 juin 2019
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 Demande subvention : Association des motos anciennes du Québec
- 09 Résolution autorisant la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements.
- 10 Rémunération des employés (es) étudiants -été 2019
- 11 Achat d'une bande de terrain
- 12 Décompte progressif n°4 Marcel Guimond &Fils inc.
- 13 Tarification des frais de glace 2019-2020, ville de St-Tite
- 14 Demande programme amélioration des rues 2019
- 15 Réclamation subvention amélioration des rues 2018
- 16 Affaires diverses :
 - . 1 Entretien génératrice
 - . 2 Publicité Hebdo Mékinac
 - . 3 Demande de délai supplémentaire, démolition
 - . 4 Omnium de golf, MRC Mékinac
 - . 5 Demande MRC, déplacement halte équestre.
- 17 Questions :
- 18 Levée de la séance

- Adoptée –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019

2019-07-125

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019.

- Adoptée -

04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2019

2019-07-126

Proposé par : M. Marco Périgny
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2019.

- Adoptée -

05 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2019

2019-07-127

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en juin 2019 pour un montant de 10 626.99 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 30 juin 2019 pour un montant de 84 960.98 \$. D'approuver les salaires nets versés en mai pour un montant de 15 254.17 \$.

- Adoptée -

06 Adoption des états financiers au 30 juin 2019

2019-07-128

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2019. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 juin 2019.

- Adoptée -

07 Correspondance (résolutions)

- .1 MMQ : Modification au calcul de la ristourne 2018. La ristourne à recevoir pour 2018 sera de 2 613 \$ au lieu de 2 443 \$.
- .2 MMQ : Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie. Incitatifs plus persuasifs en 2020.
- .3 CPTAQ : dossier Christine Naud 420472. La demande a été refusée.
- .4 Offre de service : SAE Formations en traitement de l'eau.
- .5 Offre de service : Garage Roger Plamondon. Entretien mécaniques, transport et services routiers d'urgence.
- .6 Affaires municipales et Habitation : ajustement pour la TECQ 2019-2023
- .7 Affaires municipales et Habitation : réponse à la demande au programme FEPTEU pour les travaux de réfection de pavage sur le chemin de la grande-ligne. Ces travaux ne sont pas admissibles à la FEPTEU et le MAMH suggère de présenter le projet dans le programme de la TECQ 2019-2023.
- .8 Association pulmonaire : Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019.

08 Demande subvention : Association des motos anciennes du Québec

2019-07-129

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de verser une contribution financière de 400 \$ à « L'Association des motos anciennes du Québec » qui a organisé une exposition de motos anciennes les 29 et 30 juin 2019.

- Adoptée -

09 Résolution autorisant la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements avec les municipalités de Sainte-Thècle, Saint-Séverin, Saint-Adelphe et la ville de Saint-Tite dans le cadre du plan de mesure d'urgence.

2019-07-130

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hérouxville a mandaté la firme StraTJ pour l'élaboration d'un plan de sécurité civile/mesures d'urgence et la préparation de plans d'intervention (résolution numéro 2019-02-29);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hérouxville s'est regroupée avec les municipalités de Sainte-Thècle, Saint-Séverin, Saint-Adelphe et la Ville de Saint-Tite pour ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration des plans de mesures d'urgence oblige chaque municipalité à prévoir les ressources, les installations et les équipements nécessaires pour agir en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'étant donné leur taille, les municipalités faisant partie du regroupement ne disposent pas de tout ce qui est nécessaire pour intervenir de façon efficace;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de chacune d'entre elles de s'entraider et de mettre en commun des ressources, des installations et des équipements de manière à optimiser les interventions en situation d'urgence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Hérouxville autorise la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements avec les municipalités de Sainte-Thècle, Saint-Séverin, Saint-Adelphe et la Ville de Saint-Tite dans le cadre du plan de mesures d'urgence.

- Adoptée -

10 Rémunération des employés (es) étudiants - été 2019

2019-07-131

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'accepter la liste des employés saisonniers et les salaires versés pour les postes de surveillants-sauveteurs de la piscine aux loisirs, un journalier ainsi que le poste de commis pour la bibliothèque.

- Adoptée -

11 Achat d'une bande de terrain au Tour-du-Lac

Projet à l'étude

12 Décompte progressif n° 4 Marcel Guimond & Fils inc.

2019-07-132

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter la demande de paiement n° 4 (décompte progressif) de la compagnie Marcel Guimond & Fils inc. et de payer la somme de 416 708.55 \$, taxes incluses pour le projet de réfection de la chaussée d'une partie du rang Saint-Pierre Nord, phase 2. Ces travaux bénéficient d'une subvention provenant de la taxe d'accise.

- Adoptée -

13 Tarification des frais de glaces 2019-2020, Ville de St-Tite

2019-07-133

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'accepter la mise à jour de la grille tarifaire applicable aux municipalités qui sont parties prenantes à l'entente intermunicipale pour l'utilisation du Sportium municipal de St-Tite. Les tarifs pour la saison 2019-2020 seront de 325 \$ par inscription. Les montants payés par les parents seront de 60\$ pour le premier enfant, 50\$ pour le deuxième enfant et 40\$ pour le troisième enfant. Le reste du montant sera facturé à la municipalité.

- Adoptée -

14 Demande programme amélioration des rues 2019 Programme d'aide à la voirie locale- projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2019

2019-07-134

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale- projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2019-2020, pour la route Berthiaume, pour la route Lefebvre, pour la reconstruction et pavage du chemin de la Grande-ligne Sud, pour la transition au coin du chemin Saint-Timothée et du chemin de la Grande-ligne Sud et pour le traitement de surface (simple) sur 2 654 mètres sur chemin de la Grande ligne sud.

- Adoptée -

15 Réclamation subvention amélioration des rues 2018 Numéro de dossier : 00027601-1-35035 (04) -2018-07-26-10

2019-07-135

ATTENDU QUE la municipalité de Hérouxville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : M. Marco Périgny

Et il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Hérouxville approuve les dépenses d'un montant

de 95 061.94 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

- Adoptée-

16 Affaires diverses :

. 1 Renouvellement contrat d'entretien : Génératrice Drummond

2019-07-136

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'accepter le contrat proposé par la compagnie Génératrice Drummond pour l'entretien annuel de la génératrice à la station d'eau potable. Le coût du contrat est de 495 \$ pour l'entretien préventif et 174.65 \$ pour les pièces d'entretien. Ces prix sont taxes en sus. Ce contrat est valide du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020.

- Adoptée -

. 2 Publicité Hebdo Mékinac

2019-07-137

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu de payer une publicité à l'Hebdo Mékinac des Chenaux comme participation à la page dédiée aux gens de Hérouxville. Le coût est de 355 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

. 3 Demande de délai supplémentaire -démolition

2019-07-138

CONSIDÉRANT l'engagement signé par M. Jean-Claude Déry, le 18^e mars 2019, concernant la démolition de son bâtiment avant le 1^{er} juillet 2019

CONSIDÉRANT QUE par l'engagement signé par M. Jean-Claude Déry, le 18 mars 2019, la municipalité de Hérouxville est autorisée à procéder par elle-même par ses employés ou mandataires, à la démolition dudit bâtiment principal, procéder à la disposition des matériaux provenant de la démolition et à la remise en état du terrain.

CONSIDÉRANT QUE les frais engagés par la municipalité sont assimilés à une taxe foncière reliée à l'immeuble faisant l'objet de l'engagement et payable par M. Jean-Claude Déry, conformément au 2^e alinéa de l'article 232 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

CONSIDÉRANT la demande déposée par M. Jean-Claude Déry pour demander un délai supplémentaire, jusqu'au 4 août 2019, pour la démolition de son bâtiment.

Il est proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel

Et il est résolu :

D'accepter le délai supplémentaire menant la date limite au 4 août 2019, afin de permettre à M. Jean-Claude Déry de procéder à la démolition complète du bâtiment principal et la remise en état du

terrain. Ensuite, à partir du 5 août 2019, si les travaux de démolition et de remise en état du terrain ne sont pas complétés, la municipalité ou son mandataire prendra en charge lesdits travaux, aux frais du propriétaire.

- Adoptée -

. 4 Omnimium de golf MRC Mékinac

2019-07-139

Proposé par : M. Michel Tremblay
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est de participer à l'Omnium de golf de la MRC de Mékinac qui aura lieu le mercredi 28 août 2019 au Club de golf « Le Saint-Rémi » de Lac-aux-Sables (forfait quatuor).

- Adoptée –

. 5 Demande MRC Mékinac, déplacement de la Halte équestre

2019-07-140

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel
Appuyé par : Mme Diane Jacob et résolu de faire une demande à la MRC Mékinac de procéder au déplacement de la halte équestre dans un endroit plus stratégique.

- Adoptée –

17 Questions

Aucune question

18 Levée de la séance

2019-07-141

Proposé par : Mme Diane Jacob
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu de lever la séance à 19 h 51.

— Adoptée —